

	Versée par	Entreprise de moins de 11 salariés		Entreprise de moins de 21 salariés		Entreprise de 21 à 249 salariés	
		1ère année	2ème année	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
Aide "TPE jeunes apprentis" - Jeunes mineurs - Validation d'un formulaire pré rempli - Versement trimestriel sur justificatif présence	Etat	oui 368 € par mois 4 416 € par an	non	non	non	non	non
Aide au recrutement - D'un <u>nouvel</u> apprenti depuis le 01/01/14 ou - d'un apprenti supplémentaire depuis le 01/01/15 <i>(au moins 1 apprenti en cours à l'issue de la période d'essai du nouveau contrat)</i> - Versé à la fin de la période d'essai - Jeunes de 15 à moins de 26 ans	Région	oui 1 000 €	non	oui 1 000 €	non	oui 1 000 €	non
Prime à l'apprentissage - Versée à la fin de chaque année de contrat - Jeunes de 15 à moins de 26 ans	Région	oui 1 000 €	oui 1 000 €	oui 1 000 €	oui 1 000 €	non	non
Bonification liée à la mixité - Versée à la fin de la 1ère année de contrat - Jeunes de 15 à moins de 26 ans	Région	oui 500 €	non	oui 500 €	non	non	non
Bonification liée à l'insertion - Embauche en CDI à l'issue du contrat - Jeunes de 15 à moins de 26 ans	Région	non	oui 500 €	non	oui 500 €	non	non
Crédit d'impôt apprentissage (Imputé sur l'impôt sur le revenu ou sur l'impôt sur les sociétés, dû sur l'année d'embauche de l'apprenti)		oui 1 600 €	non	oui 1 600 €	non	oui 1 600 €	non
Totaux annuels		2 600 € à 8 516 €	1 000 € à 1 500 €	2 600 € à 4 100 €	1 000 € à 1 500 €	2 600 €	-